

L'Afdas est l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

## Contacts Afdas

### Siège social

**Afdas (siège social)**  
66, rue Stendhal  
CS 32016  
75990 Paris Cedex 20  
Tél. : 01 44 78 39 39  
Fax : 01 44 78 39 40

### Délégation Centre-Est

**Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté**  
Espace Confluence  
3, cours Charlemagne  
CS 60038  
69286 Lyon Cedex 02  
04 72 00 23 00 · lyon@afdass.com

### Délégation Sud-Est

**Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse**  
40, boulevard de Dunkerque  
BP 71663  
13566 Marseille Cedex 02  
04 91 99 41 98 · marseille@afdass.com

### Délégation Sud

**Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées**  
Immeuble le Thèbes  
68 Allée de Mycènes  
34000 Montpellier  
04 91 99 44 83 · montpellier@afdass.com

### Délégation Est

**Alsace Champagne-Ardenne Lorraine**  
42 rue Jean-Frédéric Oberlin  
67000 Strasbourg  
03 88 23 94 70 · strasbourg@afdass.com

### Délégation Sud-Ouest

**Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes**  
74 rue Georges Bonnac  
Les Jardins de Gambetta  
Tour 2 | 2<sup>e</sup> étage, 33000 Bordeaux  
05 56 48 91 80 · bordeaux@afdass.com

### Délégation Ouest

**Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire**  
227, rue de Châteaugiron  
35000 Rennes  
02 23 21 12 60 · rennes@afdass.com

### Délégation Nord-Ouest

**Nord-Pas de Calais Picardie, Normandie**  
87, rue Nationale  
59000 Lille  
03 20 17 16 80 · lille@afdass.com

### OPCALIA Réunion

Centre d'Affaires de la Mare  
5, rue André Lardy - Bâtiment C  
La Turbine - 97438 Sainte Marie  
02 62 90 41 37

### OPCALIA Guadeloupe et Guyane

Immeuble Bravo - BP 2393 - Jarry  
97188 Guadeloupe Cedex  
05 90 60 18 25

### OPCALIA Martinique

Bâtiment les Palmiers Caryota  
ZA de Bois Quarré - 97232 Le Lamentin  
05 96 50 79 31

3 ADH0002 - V02 - Mars 2016

## ● Identification de votre entreprise auprès de l'Afdas

Dès l'embauche du premier salarié, le financement de la formation professionnelle continue est une obligation pour toutes les entreprises

Votre entreprise doit-elle déclarer et verser des contributions à l'Afdas ?

- Conditions de déclaration et de versement à l'Afdas  
Champs d'application

# Déclaration et versement

## Qui doit déclarer et verser à l'Afdas ?

Vous avez l'obligation de déclarer et verser vos contributions à l'Afdas si votre entreprise :

- A pour activité principale l'une de celles présentées dans ce document
- Emploie des intermittents du spectacle
- A un ou plusieurs établissements dont l'activité principale est l'une de celles présentées dans ce document et dont le personnel est régi par la convention collective de cette activité

### Organisateurs de spectacle vivant hors activité principale

Les organisateurs du spectacle vivant qui n'exercent cette activité ni à titre principal, ni à titre statutaire, sont tenus de s'adresser au Guso, qui se substitue à l'Afdas, dans le cadre de l'emploi d'intermittents du spectacle.

Si vous relevez de cette catégorie, ne retournez pas la fiche d'identification Afdas, vous devez vous affilier au Guso.

[www.guso.com.fr](http://www.guso.com.fr) ou 0810 863 342 (N° Azur — prix d'appel local)

### Activité proche des champs d'application de l'Afdas

Vous avez la possibilité de déclarer et verser vos contributions à l'Afdas si votre entreprise exerce une activité proche d'une des activités présentées dans ce document, sans être directement concernée (sous réserve qu'aucun accord ou convention collective ne vous impose l'adhésion à un autre OPCA)

Consulter la liste des autres OPCA sur

[www.afdas.com/infos/afdas-opca-et-opacif/liste-des-opca-et-opacif](http://www.afdas.com/infos/afdas-opca-et-opacif/liste-des-opca-et-opacif)

## Comment effectuer votre déclaration ?

Pour consulter les aux de contribution et effectuer votre déclaration en ligne, rendez-vous sur

[www.afdas.com/employeur/obligations](http://www.afdas.com/employeur/obligations)

- ❗ Vous avez l'obligation de produire une déclaration même si vous n'avez pas d'effectif à déclarer pour l'année.

# Le champ d'application de l'Afdas

## 1 Employeurs d'intermittents

Toutes les entreprises qui emploient des intermittents du spectacle, quels que soient leur effectif et leur activité sont tenues de s'adresser à l'Afdas.

Cas particuliers : les entreprises qui organisent des spectacles vivants, et dont le spectacle n'est ni l'objet, ni l'activité principale, sont tenues de s'adresser au Guso.

## 2 Publicité, distribution directe

### Publicité

- Agences conseil en communication publicitaire, agences média.
- Gestion de supports publicitaires de tous types (y compris presse gratuite, annuaires).
- Centrales d'achats d'espaces.
- Aménagement et entretien des supports d'affichage et de publicité extérieure.
- Distribution de prospectus et d'échantillons publicitaires.

### Distribution directe

- Distribution de journaux, documents, objets et autres supports publicitaires, tous à caractère gratuit et non adressé.

## 3 Spectacle vivant

- Gestion de salles de spectacle, salles de concert, théâtres, cabarets, cafés théâtre, cafés concert...
- Ensembles permanents : compagnies, orchestres, troupes...
- Création de spectacles : danse, théâtre, concert, opéra, cirque, marionnettes, son et lumière...
- Production, organisation et promotion de spectacles et de manifestations culturelles.
- Services techniques spécialisés : machinerie, costumes, décoration, régie générale et spécialisée...
- Agences artistiques.

## 4 Loisirs (entreprises de droit privé à but lucratif)

### Espaces clos et aménagés recevant un public familial :

- Parcs de loisirs et d'attractions
- Gestion du patrimoine naturel, jardins botaniques, réserves et parcs naturels (à l'exclusion des zoos).
- Musées et sites de tous types

### Autres activités de loisirs :

- Discothèques
- Jeux de hasard et d'argent (à l'exclusion des casinos)

## 5 Édition

- Édition de livres
- Édition de répertoires et de fichiers d'adresse

## 6 Presse

- Édition de journaux, de revues et de périodiques
- Agences de presse
- Imprimerie, acheminement et portage de journaux
- Routage et messagerie urbaine de presse

## 7 Cinéma, audiovisuel, édition phonographique

Exploitation cinématographique et distribution de films.

- Production cinématographique.
- Production et diffusion de programmes de radio et de télévision.
- Production et diffusion d'autres enregistrements audiovisuels.
- édition phonographique et reproduction d'enregistrements sonores, vidéo, multimédia.
- Prestations techniques : développement de films cinématographiques, studios d'enregistrement, prises de son, effets spéciaux, montage, coloriage, doublage, laboratoires photographiques (uniquement les adhérents du Groupement national des laboratoires professionnels de l'image).

### Codes APE

L'ensemble des activités relevant du champ d'application de l'AFDAS sont répertoriées sous les codes APE suivants :

18.11Z	58.12Z	59.13A	63.91Z	90.01Z	93.21Z
18.20Z	58.13Z	59.13B	73.11Z	90.02Z	93.29Z
53.10Z	58.14Z	59.14Z	73.12Z	90.04Z	
53.20Z	59.11A	59.20Z	74.20Z	91.02Z	
56.10A	59.11B	60.10Z	74.90B	91.03Z	
56.30Z	59.11C	60.20A	78.10Z	91.04Z	
58.11Z	59.12Z	60.20B	82.19Z	92.00Z	

- ❗ Attention : ces codes, attribués aux entreprises par l'INSEE, sont précisés ici à titre indicatif. Votre activité principale représente le seul critère ayant une valeur juridique :

- Un code non approprié à votre activité principale peut vous avoir été attribué.
- Un même code peut regrouper des activités relevant en partie de l'Afdas et d'un autre OPCA. Exemple : le code 56.30Z inclut l'exploitation de bars et cafés. Bien que ce code soit désigné comme relevant de l'Afdas, les bars et cafés relèvent du FAFIH, comme OPCA du secteur.

## Formulaire d'identification des entreprises

Si votre entreprise relève de l'Afdas, retournez ce formulaire à votre délégation régionale (voir coordonnées en bas de page). Une confirmation d'enregistrement et votre identifiant vous seront ensuite adressés. Vos identifiants vous permettront d'accéder à votre compte sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com).

### 1 Identité

Raison Sociale			
Sigle		N° Siret	
Activité principale		Code APE	
Forme juridique		Date de création	
Adresse du siège			
Code postal		Ville	
Adresse pour les correspondances Afdas			
Code postal		Ville	
Téléphone		Télécopie	
Effectif (hors intermittents du spectacle)			
Employez-vous des salariés permanents ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, depuis le	
Employez-vous des intermittents du spectacle ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, depuis le	
Employez-vous des pigistes ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, depuis le	
Employez-vous des travailleurs à domicile ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, depuis le	
Êtes-vous assujéti à la taxe d'apprentissage ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Êtes-vous assujéti à la TVA ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Adhérez-vous à un syndicat d'employeurs ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, lequel ?	
Appliquez-vous une convention collective ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, laquelle ?	

### 2 Personne(s) à contacter

Nom/Prénom	Fonction	Téléphone (ligne directe)	Courriel	Donner le(s) droit(s) d'accès			
				Déclaration salaires	Demande de stages	Consultation de comptes	Gestion des utilisateurs
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Certification

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'enregistrement de la demande. En application de la loi du 06/01/78 (modifiée en 2004), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, en adressant un courrier accompagné d'une copie de votre carte d'identité à : Afdas, Service qualité, 66 rue Stendhal, CS 32016, 75 990 Paris Cedex 20

### Envoi du dossier à votre délégation régionale

#### ILE-DE-FRANCE

**Afdas (siège social)**  
66, rue Stendhal  
CS 32016  
75990 Paris Cedex 20  
Tél. : 01 44 78 39 39  
Fax : 01 44 78 39 40

#### Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté

**Afdas centre-est**  
Espace Confluence  
3, cours Charlemagne  
CS 60038  
69286 Lyon Cedex 02  
Tél. : 04 72 00 23 00  
Fax : 04 72 00 22 71

#### PACA, CORSE

**Afdas sud-est**  
40, bd de Dunkerque  
BP 71663  
13566 Marseille Cedex 02  
Tél. : 04 91 99 41 98  
Fax : 04 91 91 23 08

#### LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

**Afdas sud**  
Immeuble le Thèbes  
68 Allée de Mycènes  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 91 99 44 83  
Fax : 04 67 15 81 45

#### Aquitaine-Limousin- Poitou-Charentes

**Afdas sud-ouest**  
74, rue Georges Bonnac  
Les Jardins de Gambetta,  
Tour 2 - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 48 91 80  
Fax : 05 56 48 91 81

#### Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire

**Afdas ouest**  
227, rue de Châteaugiron  
35000 Rennes  
Tél. : 02 23 21 12 60  
Fax : 02 23 21 12 61

#### Nord-Pas de Calais Picardie, Normandie

**Afdas nord-ouest**  
87, rue Nationale  
59800 Lille  
Tél. : 03 20 17 16 80  
Fax : 03 20 17 16 81

#### Alsace Champagne- Ardenne Lorraine

**Afdas est**  
42, rue  
Jean-Frédéric Oberlin  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 23 94 70  
Fax : 03 88 23 05 88